

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI
et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 2 mai 2018 concernant :

Madame Marguerite Françoise CIAPARRA, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jules Mathieu BATTESTI, demeurant, en son vivant à AJACCIO (20000), 13 Rue Fesch. Née à PROPRIANO le 18 janvier 1922 et décédée à AJACCIO le 25 novembre 2011.

Sur la commune d'AJACCIO (20000), dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 13 Rue Fesch, Et passage Ghinghetta. Cadastré section BX numéro 247, lieudit Pas de la Ghinghetta, d'une surface de 00 ha 01 a 83 ca, le lot numéro dix (10), Un appartement situé au deuxième étage de l'immeuble à gauche, ayant son entrée par le 13 Rue Fesch, et une quote-part indéterminée de la propriété du sol et des parties communes générales.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Les opérations seront reçues en l'Etude de Notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

Adresse mail de l'étude : rombaldi@notaires.fr